

Image not found or type unknown



Droit des étrangers (les sans papiers en france)

Par **ranita**, le **29/04/2013** à **14:07**

bonjour je suis un marocain titulaire d'un titre de séjour italien permanent et j'ai deux enfants qui sont nés en France je veux savoir si c'est possible d'avoir un titre de séjour français et qu'est ce qu'ils faut comme papiers. sachant que mon premier enfant est à l'âge de scolarisation l'année prochaine.merci de me répondre